Ballon-Saint Mars / Courcebœufs / Joué-l'Abbé
La Bazoge / La Guierche / Montbizot
Neuville-sur-Sarthe / Saint-Jean-d'Assé
Saint-Pavace / Sainte-Jamme-sur-Sarthe
Souillé / Souligné-sous-Ballon / Teillé

Maine Cœur de Sarthe

N°1 • Juin 2017

Regard sur...

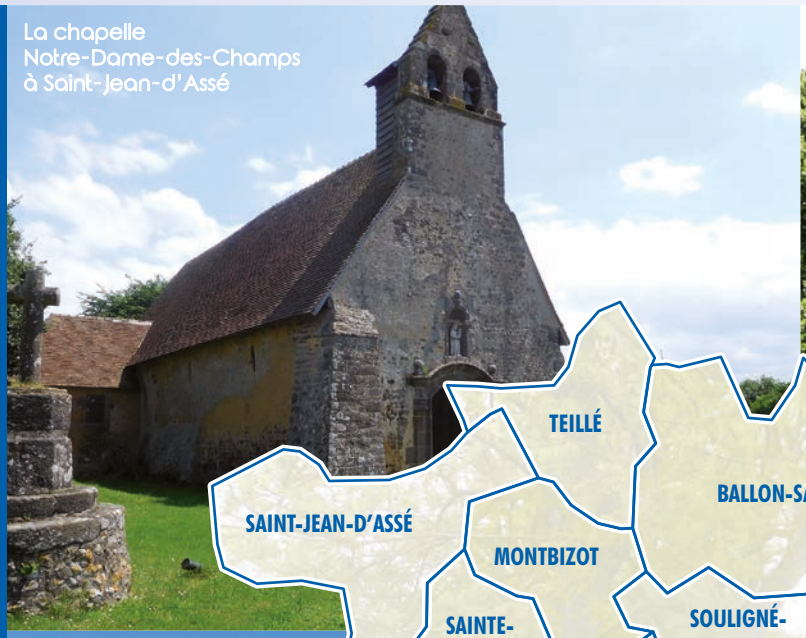
La chapelle Notre-Dame-des-Champs à Saint-Jean-d'Assé

Le Donjon de Ballon-Saint Mars

La fonderie d'Antoigné à Sainte-Jamme-sur-Sarthe

Le moulin de Neuville-sur-Sarthe

Les membres du conseil communautaire

MAINE CŒUR DE SARTHE

Depuis le 1er janvier 2017, **la Communauté de Communes MAINE CŒUR de SARTHE**, issue de la fusion des intercommunautés Portes du Maine et Rives de Sarthe, est une des quinze communautés de communes que compte désormais notre département.

Tout au long de l'année 2016, les élus s'étaient mobilisés pour préparer cette fusion, s'approprier ce nouveau territoire, son histoire, son futur afin de vous assurer de la continuité des services que vous attendez et de préparer l'avenir qu'ensemble nous souhaitons.

Dès le 16 janvier 2017, le conseil communautaire* procédait à l'élection de la Présidente, des Vice-Présidents, installait le bureau, les commissions et validait les délégations.

Nous voulions rapidement partager ces avancées avec vous.

Nous avons fait le choix de **cette première édition** pour vous rendre compte de notre totale détermination dans l'action engagée.

Chaque Vice-Président y expose sa feuille de route avec en point d'orgue la réflexion transversale du projet de territoire.

Je suis aujourd'hui entourée d'une équipe solide, volontaire, déterminée pour que notre communauté de communes atteste être celle où l'on a **envie d'investir et de vivre**.

Je suis convaincue, avec tous les élus, que notre nouveau territoire bénéficie de nombreux atouts pour se confirmer comme **une terre d'excellence et de volonté**.

Nous sommes accompagnés dans cette construction, de **collaborateurs pleinement engagés à nos côtés**, qui ont largement contribué à cette exigeante transition.

Comme je l'ai exposé dans ma déclaration de candidature, **je m'efforcerai, sans relâche**, de faire de notre communauté à la fois **un lieu d'émergence** de projets structurants, **un lieu ressource** pour nos communes et un lieu où s'exercera **la solidarité communautaire**.

À très bientôt

Véronique CANTIN

Maire de Neuville sur Sarthe
Présidente

Fabienne COURBOULAY
Directrice Générale des Services
fabienne.courboulay@mainecoeurdesarthe.fr

Pascal BOEDEC
Directeur Technique
pascal.boedec@mainecoeurdesarthe.fr

Maison de l'intercommunalité
Espace François Mitterrand
Ballon
72290 BALLON-ST MARS
Tél. : 02 43 27 37 20
Fax : 02 43 27 30 00
contact@mainecoeurdesarthe.fr
www.mainecoeurdesarthe.fr

Organisation et Coopération territoriale

Au fil des réunions de la commission, nous construisons notre projet de territoire avec les élus communautaires et les maires des communes. Ce projet de territoire, sera présenté pour la fin de l'année. Il servira de fil conducteur du développement de notre communauté de communes.

David CHOLLET

Maire de Souligné-Sous-Ballon
Vice-Président

Un projet basé sur les réflexions des 2 anciennes communautés et adapté au nouveau périmètre.

Il s'agit de déterminer ce que nous voulons construire conjointement sur les 13 communes. Au delà des compétences obligatoires gérées par la communauté de communes, il nous faut cibler les axes de développement, afin d'offrir aux habitants les services nécessaires, de donner aux entreprises les conditions de s'implanter et de se développer, de faire de notre nouveau territoire un espace attractif et dynamique.

Notre réflexion portera dans un 1er temps sur l'organisation et le renforcement de nos services.

Ainsi, la création d'un 2ème multi accueil dans le sud du territoire, le renforcement des équipements actuels, la poursuite du développement de nos zones d'activités pour l'accueil de nouvelles entreprises, l'accès au numérique (déploiement de la fibre optique) … sont déjà recensé comme axes prioritaires.

Parallèlement à ces réflexions, un travail sur les capacités financières de notre collectivité sera mené en prenant en compte les contraintes budgétaires imposées par l'Etat, le juste équilibre entre ressources et redistribution vers les communes, le tout en limitant au maximum l'impact sur la fiscalité des ménages.

* **Ballon-St Mars** : M. Maurice Vavasseur, M. Jean-Louis Allichon, Mme Nelly Lefèvre, M. Jean-Yves Gousset. **Courcebœufs** : M. Jean-Claude Bellec, M. Lionel Dangeard, suppléant. **Joué l'Abbé** : M. Janny Mercier, Mme Dominique Lunel. **La Bazoge** : M. Christian Baligand, M. Michel Lalande, Mme Sylvie Hercé, M. François Deschamps, Mme Annie Médard, M. Bernard Balluais. **La Guierche** : M. Eric Bourge, Mme François Rosalie. **Montbizot** : M. Alain Besnier, Mme Pascale Soudée, M. Eric Vérité. **Neuville sur Sarthe** : Mme Véronique Cantin, M. Jean Farcy, M. Christophe Furet, Mme Florence Thise, M. Alain Jousse. **St-Jean-d'Assé** : Mme Marie-Claude Lefèvre, M. Emmanuel Clément, Mme Katel Godefroy. **St-Pavace** : M. Max Passelaigue, Mme Patricia Lalos, M. Jean-Claude Moser, M. Philippe Cousin. **Ste-Jamme-sur-sarthe** : M. Jean-Luc Suhard, Mme Véronique Pierrin, M. Jean-Michel Lerat, Mme Valérie Beaufils. **Souillé** : M. Pascal Daillière, Mme Laurence Legeay, suppléante. **Souligné-sous-Ballon** : M. David Chollet, Mme Nelly Cabaret. **Teillé** : M. Michel Musset, Mme Dominique Chaumillon, Suppléante.

Développement Économique

Conforter l'emploi, soutenir les outils de production, développer et dynamiser le tissu économique local, tel sont les objectifs de votre nouveau territoire « Maine Cœur de Sarthe ».

Tout d'abord, par l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet et des entrepreneurs qui souhaitent se développer. Par une offre variée ensuite, en terrains à construire sur différentes zones d'activité et en proposant à la location des bâtiments ou bureaux afin de répondre au plus près et au plus vite aux attentes. Enfin, par un travail plus étroit encore avec nos chefs d'entreprises en renforçant les liens et les réseaux.

Toutes ces initiatives et cette dynamique doivent permettre de renforcer notre attractivité et ainsi offrir des perspectives d'un développement économique durable, profitable à toutes et à tous…

Eric BOURGE

Maire de la Guierche
Vice-Président

Maine Cœur de Sarthe… au cœur de l'économie sarthoise

Maine Cœur de Sarthe, c'est un tissu économique dense, composé d'entreprises TPE comme PME, dans le secteur industriel comme artisanal sur nos zones d'activités.
Afin de conforter son identité territoriale et pérenniser son action en matière de développement économique, la Commission Économique travaille actuellement sur la mise en œuvre d'un schéma de Zones d'Activités Economiques (ou schéma de ZAE). Une fois élaboré, il permettra de définir un cadre d'actions qui référence les besoins du territoire commune par commune en termes économique, d'une manière cohérente.

+ 39 entreprises
ZA Champfleury et Bois des Hogues à La Bazoge
ZA Les Petites Forges à Joué l'Abbé
ZA Chapeau à Neuville sur Sarthe

EN PROJET
ZA Chêne Rond à La Bazoge
ZA La Pièce du Bois à Montbizot
ZA Champfleury 2 à St Pavace

Club Économique des Petites Forges

Il a vu le jour en 2016 sur la ZAI Les Petites Forges à Joué l'Abbé, et s'est élargi aujourd'hui à l'échelle de la nouvelle Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe. En début d'année de nouveaux adhérents ont rejoint le Club qui compte aujourd'hui plus de 25 adhérents.
Le projet phare du club cette année est le lancement d'un programme d'économie circulaire. Il est le premier en Sarthe à lancer cette démarche. Cela permettra de mutualiser les besoins (déchets, formations, achat d'énergie groupé…) dans un seul but faire des économies et réduire l'impact environnemental.

Aménagement de l'Espace et Bâtiments

La communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, née du rapprochement de deux Communautés de Communes, est l'héritière de leur histoire et de leur construction. Le patrimoine bâti (équipements et logements) en est le témoin.
Les logiques et projets qui y ont conduit devront guider nos démarches à l'avenir, pour qu'ils convergent sur ce nouveau territoire.

Max PASSELAIGUE

Maire de Saint-Pavace
Vice-Président

Forte de cette histoire, la Communauté de Communes construit dès à présent dans les domaines suivants :

Accès aux soins : dans la continuité du projet de santé communautaire et après les réceptions des Maisons de Santé Pluridisciplinaires de Ballon et de Sainte Jamme sur Sarthe, des structures de proximité ou cabinets d'appui se développent.

Maintien et développement des services publics de proximité : La gendarmerie de Ballon-Saint Mars sera livrée à la brigade en octobre prochain.

Gendarmerie nationale

Pascal BOEDEC
02 43 27 37 20
pascal.boedec@mainecoeurdesarthe.fr

Nicolas MAUDET
02 43 27 37 20
nicolas.maudet@mainecoeurdesarthe.fr

Gestion des Déchets

La collecte des déchets sur Maine Cœur de Sarthe va évoluer au gré de l'évolution des contrats en cours. Les modes de collecte vont s'harmoniser d'ici 2022.

Jean-Michel LERAT

Conseiller municipal de Sainte-Jamme-sur-Sarthe
Vice-Président

La collecte des déchets

1er janvier 2018

Collecte des ordures ménagères : pas de changement, seule la couleur des sacs sera harmonisée en orange. La distribution se fera toujours en Mairie début Janvier.

Déchèterie : l'accès à la déchèterie de Montbizot se fera au moyen d'une carte magnétique qui sera créditée de 24 passages. À cette fin, le sens de circulation de la déchèterie sera inversé à Montbizot.

La carte magnétique permettra d'utiliser l'une ou l'autre des déchèteries.

1er avril 2018

Sur les communes de Ballon-Saint Mars, Courcebœufs, Souligné-sous-Ballon, Joué l'Abbé, La Guierche, Souillé, Saint Jean d'Assé, Montbizot, Teillé, mise en place d'une collecte en porte à porte des emballages recyclables (sauf pour le verre). Les emballages seront collectés dans des sacs plastiques jaunes dans un premier temps.

Le verre sera collecté dans les points de tri sélectif de votre commune comme auparavant.

4ème trimestre 2018

Sur les communes de Ballon-Saint Mars, Courcebœufs, Souligné-sous-Ballon, Joué l'Abbé, La Guierche, Souillé, Saint Jean d'Assé, Montbizot, Teillé, des bacs à couvercle jaune seront distribués. Ils remplaceront les sacs jaunes (voir ci-dessus) pour la collecte des emballages recyclables (sauf pour le verre).

Avril 2020

Les horaires des déchèteries seront modifiés pour permettre l'accès tous les jours de la semaine à l'une ou l'autre déchèterie (Montbizot ou Neuville).

Collecte des ordures ménagères et déchèterie
***Nicolas LETOURMY** : 02 43 27 37 20*
nicolas.letourmy@mainecoeurdesarthe.fr

Informations sur la redevance ordures ménagères
***Stéphanie BESLIN** : 02 43 27 37 20*
stephanie.beslin@mainecoeurdesarthe.fr

Assainissement

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) trouve toute sa légitimité dans la nouvelle communauté de communes. Avec 2700 installations, notre objectif est d'apporter un service de proximité qui permettra de préserver la qualité de l'eau en améliorant le fonctionnement des installations d'assainissement non collectif. En attendant la fin des contrats en cours, les visites seront assurées par les prestataires initalement choisis mais la Communauté de Communes reste votre interlocuteur pour tout renseignement.

Alain BESNIER

Maire de Montbizot
Vice-Président

Le SPANC intervient sur les installations d'assainissement non collectif donc non raccordées au tout à l'égout.

À quel moment faire appel au SPANC ?

Pour faire des travaux de réhabilitation de votre d'assainissement, le SPANC vous apportera conseils et informations pour bien appréhender votre projet. Il assurera également une visite de conformité avant la fin des travaux.

Pour la vente de votre bien immobilier, le SPANC réalisera un diagnostic de votre installation (document obligatoire à joindre à l'acte de vente).

Pout tout conseil sur votre installation (entretien, vidange, modification, dysfonctionnement).

Le SPANC assure également des visites régulières pour vérifier le bon fonctionnement des installations

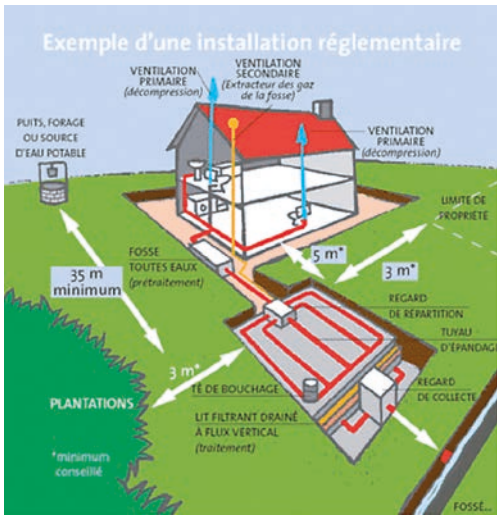

Communes de Sainte Jamme sur Sarthe, Neuville sur Sarthe, Saint-Pavace et la Bazoge
***la SAUR** : 02 41 40 19 51*
***Pascal BOEDEC** : 02 43 27 37 20*
pascal.boedec@mainecoeurdesarthe.fr

Communes de Ballon-Saint Mars, Courcebœufs, Souligné sous Ballon, Joué l'Abbé, La Guierche, Souillé, Saint Jean d'Assé, Montbizot, Teillé :
***Nicolas LETOURMY** : 02 43 27 37 20*
nicolas.letourmy@mainecoeurdesarthe.fr

Petite Enfance

Un seul numéro : 02 43 20 42 00
Du mardi au vendredi midi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Les « P'tits Bouts du Maine »
Rue du Tertre - MONTBIZOT
petite-enfance@mainecoeurdesarthe.fr

*La structure les « P'tits Bouts du Maine » c'est quoi ? **Un** Relais Assistantes Maternelles, Parents, Enfants (RAMPE) pour plus de 300 assistantes maternelles agréées qui reçoit plus de 800 familles par an. **Un** accueil collectif de 18 places, 178 enfants de moins de 3 ans ont pu y être accueillis en 2016. **Une** équipe de professionnelles à votre écoute !*

Sylvie HERCÉ

Conseillère municipale de La Bazoge
Vice-Présidente

Permanences sur rendez-vous les mercredis toute la journée, les vendredis matins à Montbizot ou à La Bazoge et un samedi matin par mois.

Permanences sans rendez-vous les vendredis matin de 9h30 à 12h à Montbizot.

Permanences téléphoniques les mardis et jeudis de 14h à 17h.

Le RAMPE, Relais Assistantes Maternelles, Parents, Enfants

- Informe et accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil,
- Accompagne les parents et les professionnels sur leur statut d'employeurs et de salariés,
- Échange autour de questions liées à la fonction de parents,
- Propose une bibliothèque « petite enfance » dotée d'ouvrages spécifiques,
- Organise des réunions à thèmes et des temps conviviaux à partager avec vos enfants,
- Accompagne les professionnels de la petite enfance, assistantes maternelles, garde à domicile, assistants familiaux, dans leur profession : réunions à thème, temps forts, matériels de jeux et matériels de puériculture en prêt…
- Anime des matinées de jeux et rencontres pour les assistantes maternelles agréées.

Le Multi Accueil de Montbizot : 18 places (territorialisé sur la partie Portes du Maine)

Accueille les enfants de 2 mois et demi à la veille de leurs 3 ans (sous conditions jusqu'à 4 ans) du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Ponctuellement :
Places dites « occasionnelles » pour un accueil ponctuel (parents en congés parentaux, sans activité, en complément de l'assistante maternelle…).

Régulièrement :
Places d'accueils « réguliers » contractualisé après le passage de la demande en commission d'attribution.

En urgence : deux places accessibles lorsque votre assistante maternelle ne peut pas accueillir votre enfant de façon imprévisible : malade, hospitalisée…, (sous conditions).
NOUVEAU : depuis le mois de mars, ces accueils d'urgence sont ouverts aux enfants accueillis chez des assistantes maternelles du territoire.

Un 2ème multi-accueil est en réflexion pour développer l'offre de garde sur la totalité du territoire.

Maison des Projets
Espace François Mitterrand
72290 BALLON-ST MARS
02 43 27 36 77
accueil.maisondesprojets@gmail.com

Jeunesse Familles

La Communauté de Communes soutient les activités jeunes, les animations en direction des familles mais également les actions en faveur des plus démunis.

Maurice VAVASSEUR

Mairie de Ballon-Saint Mars
Vice-Président

Découvrez sur le site **www.maisondesprojets.fr** toutes les programmations d'animations et de sorties pour les jeunes et pour les familles

Réflexion sur le développement des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

La communauté de communes s'est donnée 2 ans pour harmoniser sa politique sociale en s'appuyant sur le diagnostic et l'étude réalisée par le cabinet ANATER en 2016. L'objectif est de développer et d'adapter les services en place pour avoir une offre équilibrée et cohérente pour les familles.
Le partenaire historique, la Maison des Projets (MDP), agréée centre social, au-delà de ses missions d'animation en direction de la population, a la charge de la mise en œuvre des ALSH sur les vacances scolaires qui se déroulent sur la Base de Loisirs de Montbizot. La MDP doit faire des propositions d'organisation est d'harmoniser afin de développer ce service pour les jeunes de 3 à 13 ans à tout le territoire pour 2018.

Base de Loisirs - Montbizot

« La Grange » devient une Epicerie Sociale et Solidaire

Le 10 juin a eu lieu l'inauguration de l'Epicerie Sociale et Solidaire située rue de Lansac Ouest à Ballon-Saint Mars.
Après 4 mois de travaux de réaménagement et de mise en accessibilité réalisés par la communauté de communes, ce nouveau service, géré par la Maison des projets en collaboration avec les CCAS des communes a ouvert en avril pour venir en aide aux plus démunis. Cette épicerie remplace les colis alimentaires, en s'apparentant à un commerce de proximité. Elle permet à ses bénéficiaires de pouvoir acheter chaque semaine des produits alimentaires, d'entretien et d'hygiène, avec un accueil et un accompagnement approprié.

Animation et Promotion du Territoire

Tourisme, patrimoine historique, hébergements, restauration, producteurs locaux, associations culturelles et sportives... sont source de richesse culturelle et économique pour le territoire. En famille ou entre amis, à vélo ou à pied, venez découvrir nos lieux culturels et touristiques, nos chemins…

Emmanuel CLÉMENT

Adjoint au maire de St-Jean-d'Assé
Vice-Président

Terrain multisports - Montbizot

Les chemins balisés et entretenus pour la randonnée pédestre et VTT représentent plus de 300km. Le territoire dispose d'un parcours de pêche labellisé « Parcours passion » à St Jean d'Assé sur un linéaire de 1800m. Un développement des activités autour de l'eau est envisagé.

Nous comptons 7 terrains multisports et un 8ème sur la commune de La Bazoge est prévu.

De nombreuses associations sportives et culturelles sont à découvrir sur les sites des différentes communes. Un fichier global recensant toutes les associations des 13 communes sera réalisé au cours de l'année 2017.

À compter du 1er janvier 2018, la Taxe de séjour sera appliquée à l'ensemble des communes du territoire.

L'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe à qui nous déléguons la compétence tourisme saura répondre à vos demandes d'informations sur les animations touristiques comme : Les Peintres dans le Bocage, Les Sentiers Gourmands…

Parcours de pêche - St-Jean-d'Assé

Vous souhaitez connaitre les animations sur la semaine à venir, demandez la newsletter auprès de l'Office de Tourisme.

Le travail autour de la communication est aussi un axe fort de la commission avec un site internet en cours de construction, cette lettre d'information et un bulletin complet en fin d'année.

Le donjon - Ballon-Saint Mars

Communauté de Communes
Maine Cœur de Sarthe
Laetitia CHOPLIN : 02 43 27 37 20
laetitia.choplin@mainecoeurdesarthe.fr

Office de Tourisme
Maine Cœur de Sarthe
Melody DOMET : 02 43 27 35 30
otballon@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les actualités à venir sur le site internet : www.tourisme-ballon.fr

Finances

Un budget de construction communautaire

La Communauté de Communes a voté ses premiers budgets le 27 mars 2017. La construction budgétaire a été guidée par le principe de neutralité fiscale et financière, pour parvenir à maintenir la fiscalité globale communes et communauté de communes (**stabilité de vos taux d'imposition**), dans le respect de l'autonomie financière communale.

La consolidation budgétaire englobant le budget principal et 6 budgets annexes amène à une enveloppe globale de 11 810 000 €, en phase avec l'ampleur du regroupement et au service d'un véritable projet pour le territoire :

- **développement de l'activité économique et de l'emploi** avec de nouvelles zones d'activités.
- **Maintien et développement des services de proximité** : construction de la gendarmerie de Ballon-Saint Mars, du cabinet médical d'appui de La Bazoge. Demain évolution de l'offre de garde petite enfance, des services aux familles, aux jeunes.
- **Structuration d'une offre culturelle et de loisirs** : de nouveaux city-stades, ouverture de liaisons douces également au service de la mobilité, développement des partenariats avec les associations locales.
- **Optimisation et harmonisation de la gestion des déchets** : gestion d'accès à la déchèterie de Montbizot en 2017 avant évolution progressive des collectes en porte à porte.

Pour 100 €
dépensés par la Communauté de Communes
Budget principal et budget annexe des zones d'activités, ordures ménagères et SPANC

21,84€
Environnement (ordures ménagères et assainissement)

25,54€
Développement économique

24,27€
Reversement aux communes / fonds de concours

7,66€
Social (petite enfance, enfance, jeunesse, Maison des Projets)

7,10€
Administration générale

4,12€
Bâtiments, logements et espaces verts

4,00€
Participation autres structures (SDIS, Pays, SCOT, PAID, Gens du voyage)

3,21€
Charges financières / Dettes

2,27€
Tourisme, culture, sport, loisirs